



ARTS PLASTIQUES

Admission en 2^{ème} année OS

Examen écrit d'arts plastiques ; durée : 90 minutes

Programme de l'examen

DESSIN

Maîtrise des notions suivantes, en lien avec le plan d'études :

- OBSERVATION (contour pur, valeurs, proportions)
- TRANSCRIPTION (point, ligne, surface, forme, texture, structure, matière)
- COMPOSITION (notion de plans, choix des cadrages, spatialité, créativité et appropriation du sujet)
- Notion d'analyse et distanciation critique

Matériel nécessaire

Le papier sera fourni par le collège ; le candidat disposera de son propre matériel de dessin (crayons gris HB et 3B, gomme).